



HAL
open science

Meyzieu, La Chapelle (Rhône)

Catherine Coquidé, Elise Faure-Bourcharlat, Vianney Forest

► **To cite this version:**

Catherine Coquidé, Elise Faure-Bourcharlat, Vianney Forest. Meyzieu, La Chapelle (Rhône). DARA 21 - Vivre à la campagne au Moyen Âge : l'habitat rural du Ve au XIIe s. (Bresse-Lyonnais-Dauphiné), pp.282-291, 2001. halshs-01966996

HAL Id: halshs-01966996

<https://shs.hal.science/halshs-01966996v1>

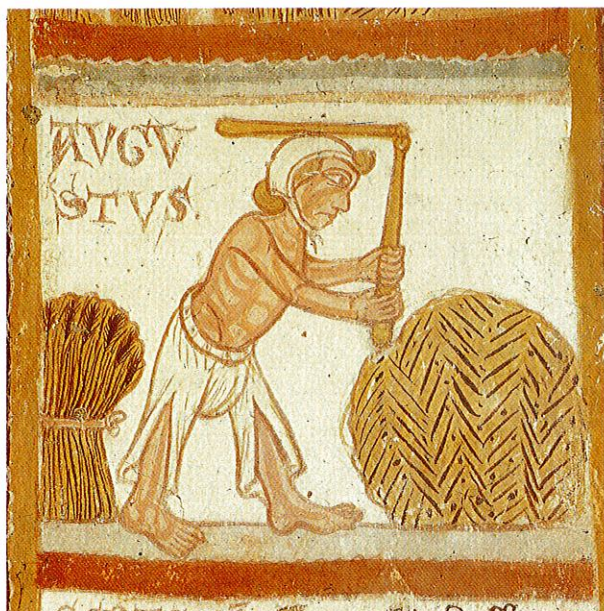
Submitted on 3 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DARA

Documents
d'Archéologie
en Rhône-Alpes
et en Auvergne



VIVRE À LA CAMPAGNE AU MOYEN ÂGE

L'HABITAT RURAL DU Ve AU XIIe s.
(BRESSE, LYONNAIS, DAUPHINÉ)
d'après les données archéologiques

Sous la direction de
Élise Faure-Boucharlat

INRAP



RHA1-0001887

DOCUMENTS D'ARCHÉOLOGIE EN RHÔNE-ALPES ET EN AUVERGNE

N° 21

**VIVRE À LA CAMPAGNE AU MOYEN ÂGE :
L'HABITAT RURAL DU Ve AU XIIe s.
(BRESSE, LYONNAIS, DAUPHINÉ)
D'APRÈS LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES**

sous la direction de

Élise FAURE-BOUCHARLAT

en collaboration avec

Georges VICHERD, Alegria BOUVIER, Vianney FOREST, Hans DE KLIJN

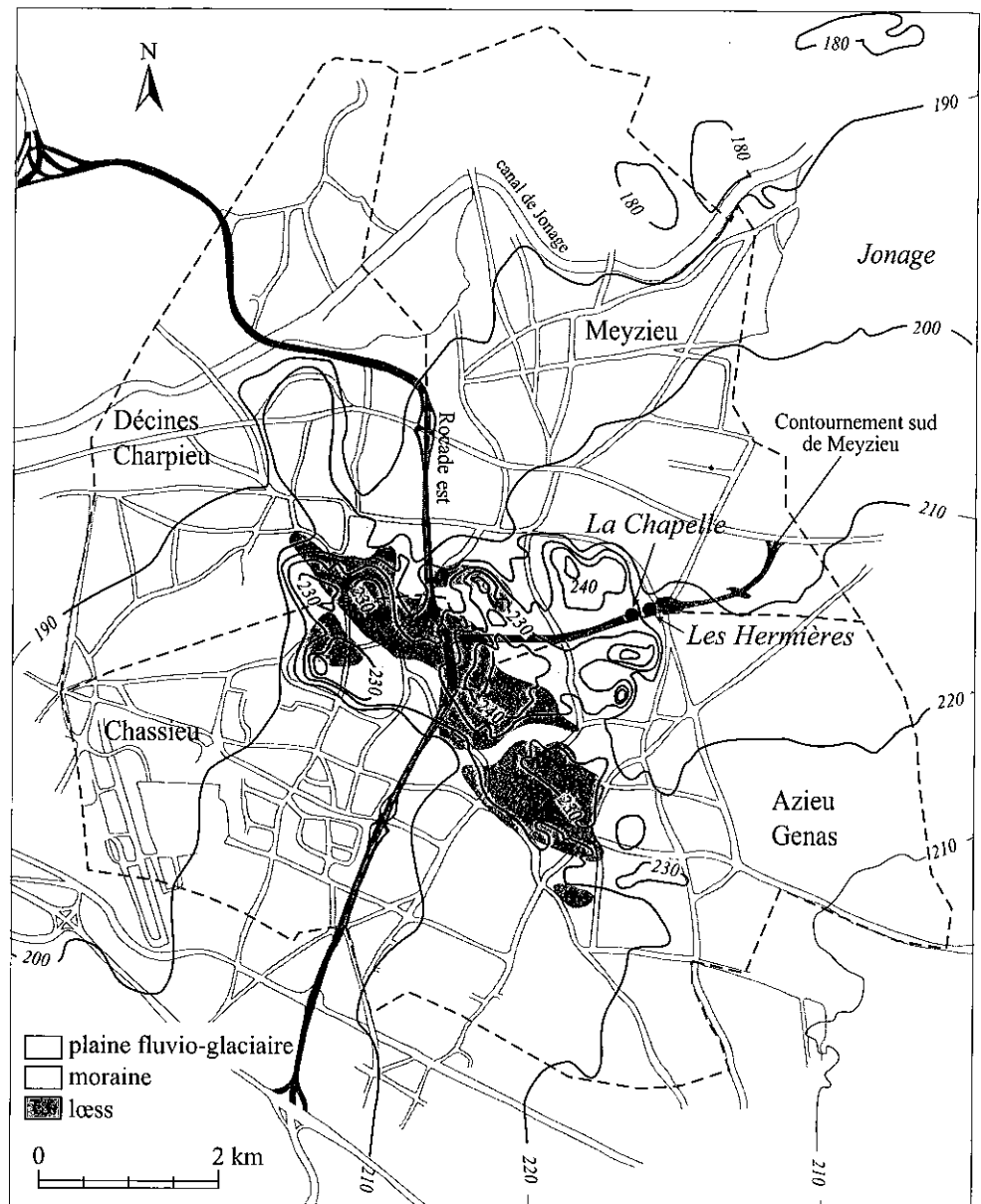
et

Catherine COQUIDÉ, Jean-Luc GISCLON, Dominique MARCHIANTI, Sylvain MOTTE

avec les contributions de

Grégoire AYALA, Jean-Claude BÉAL, Charles CACLIN, Catherine DUVETTE,
Michel FEUGÈRE, Luc JACQUIN, Dominique LALAÏ, Michel LENOBLE,
Claude OLIVE, Michel PAULIN

Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes
Lyon 2001



1. Environnement géographique et localisation du site de La Chapelle à Meyzieu

MEYZIEU, LA CHAPELLE (RHÔNE)

C. Coquidé en collaboration avec É. Faure-Boucharlat, avec la contribution de V. Forest

Département :	Rhône
Commune :	Meyzieu
Lieu-dit :	La Chapelle
Numéro de site :	69 282 028 et 031
Coordonnées Lambert :	Xa : 808.275 Ya : 2087.150 Xb : 808.400 Yb : 2087.175
Altitude NGF :	228 m
Cadre d'intervention :	contournement routier sud de Meyzieu
Responsables d'opération :	C. Coquidé et C. Vermeulen
Date d'intervention :	1995
Superficie explorée :	20 000 m ²
Extension totale du site :	inconnue

Documentation

Coquidé 1995 : COQUIDE (C.). — Meyzieu (Rhône), La Chapelle. Chroniques des fouilles médiévales en France. *Archéologie médiévale*, XXV, 1995, p. 209-210.

Coquidé 1997 : COQUIDE (C.). — Le site de La Chapelle à Meyzieu (Rhône). *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, IV, 1997 p. 21-36.

Rapport Coquidé, Vermeulen 1995 : COQUIDE (C.), VERMEULEN (C.). — Meyzieu - La Chapelle, Chassieu - Brigneux. Contournement sud de Meyzieu (Rhône). Document final de synthèse. Lyon : DRAC, SRA Rhône-Alpes, AFAN, 1995, 68 p., 93 pl.

Rapport Chouquer 1995 : CHOUQUER (G.) et coll. — Les parcelles antiques du Velin occidental. Contribution provisoire. Rapport dactylogr., 1995, 11 p.

Avertissement

Les fouilles du site de La Chapelle à Meyzieu ont donné récemment lieu à un article de présentation générale auquel nous renvoyons le lecteur (Coquidé 1997). Aussi, ne s'agit-il pas, dans les lignes qui suivent, d'une monographie détaillée. Après un rapide résumé des faits archéologiques, on s'emploiera à aborder des thèmes peu ou pas développés dans l'article mentionné ci-dessus, comme la pérennité du tracé parcellaire, l'environnement végétal et l'alimentation carnée. La réflexion sur la vocation des installations agricoles est également enrichie.

La réalisation du contournement routier sud de Meyzieu, à l'est de Lyon, a donné lieu à diverses opérations d'archéologie préventive, dont celle de La Chapelle. L'accès des terrains n'a été limité que par le stockage des terres ; la desserte rurale qui empruntait le chemin de Bardieu a été déviée afin de permettre l'observation des niveaux sous-jacents. L'emprise du tracé était donc suffisamment large et bien située pour permettre un décapage en aire ouverte sur une surface totale de 2 ha, l'occupation médiévale se développant sur 1,5 ha au moins. Celle-ci semble s'étendre vers le nord, mais l'état des cultures a rendu impossible toute reconnaissance par prospection.

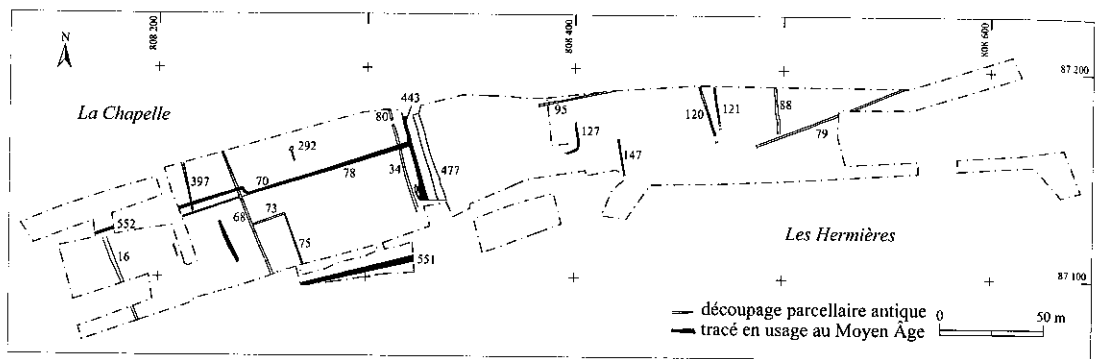
Les fouilles ont livré des catégories de structures couramment mises au jour en milieu rural : fossés et silos, négatifs de constructions légères. De cette constellation de structures en creux est ressortie une organisation fonctionnelle du site : différentes zones s'individualisent par la nature et la densité des équipements qu'elles comportent, tous en rapport avec des activités agricoles.

LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT

LE CADRE NATUREL

Le site occupe le rebord oriental et la partie supérieure du versant d'une butte morainique. Celle-ci, d'orientation nord-ouest-sud-est, conformément à l'ancien réseau hydrographique, a été modelée par le passage des glaciers qui ont tapissé les surfaces de dépôts morainiques, ponctuellement colmatés par du loess (fig. 1). En contrebas, la plaine correspond à un cailloutis fluvio-glaciaire. Le site (228 m NGF) est limité à l'est par la pente en direction de la plaine (220 m maximum) ; au sud, une colline (240 m) et une dépression humide vers l'ouest (223/226 m) forment les bornes naturelles de l'occupation ; son extension vers le nord est probable.

Les vestiges archéologiques apparaissent sous les labours, indifféremment en terrain morainique ou loessique. Ce dernier paraît plus favorable à la conservation des vestiges. Aucun niveau de sol archéologique n'est préservé et des preuves de l'érosion sont données par le comblement de certaines structures où figurent des moraines altérées rouges, dans un secteur où elles ont maintenant disparu. Les vestiges ont surtout souffert de l'érosion sur le versant, où le ruissellement était évidemment plus actif. Malgré tout, on n'enregistre pas de perte d'informations majeures, du moins en ce qui concerne les vestiges en négatif.



2. Traces archéologiques du découpage parcellaire antique et médiéval sur les sites de La Chapelle et des Hermières

LE CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Qu'elles soient fortuites ou issues de prospections, les observations archéologiques ont révélé de nombreux indices de sites sur les communes proches. Elles concernent en priorité les buttes morainiques et peu la plaine. Au lieu-dit La Chapelle, des *tegulae* annonçaient une implantation antique (l'occupation du Bronze final, également mise au jour, n'était pas répertoriée). L'examen d'une couverture aérienne IGN indique sur le versant opposé de la colline, au sud, un tracé interprété comme un théâtre, au lieu-dit Bourban. La tradition orale y situe diverses mentions de pèlerinages, de chapelle(s) ou de découvertes funéraires (Monnier 1990). Le secteur de La Chapelle passe ainsi pour être le point originel du Meyzieu ancien. Malgré la confusion née de ces associations, il reste que l'endroit occupe la marge des territoires de Meyzieu et de Genas-Azieu, communes dont la carte archéologique révèle un riche passé antique et médiéval. C'est dans ce contexte, encore mal connu, que devaient s'inscrire les investigations archéologiques sur le tracé du contournement. Le site de La Chapelle fait figure d'implantation originale dans ce secteur : les études menées sur les tracés routiers et autres aménagements alentours n'ont pas permis d'observer d'autres points d'occupation contemporaine.

Dans le secteur fouillé, une occupation antique précède les installations médiévales. On enregistre un découpage parcellaire dont la mise en place n'est pas datée (cf. ci-dessous), une incinération à l'ouest (Ier s. ap. J.-C.) et une gravière à flanc de colline à l'est (comblée au IIe-IIIe s.). Le cœur de l'établissement antique est situé au nord de la zone explorée, là où s'étend le site médiéval. Il en subsiste des traces de bâtiments sur poteaux, des excavations aménagées de radiers, quelques fosses, un foyer et un four arasés. Certains indices suggèrent que l'occupation s'est prolongée durant l'Antiquité tardive (IVe/Ve s.) : des monnaies de la fin du IVe s. et quelques céramiques sont les rares témoins de cette phase de transition.

En contrebas, dans la plaine, le site des Hermières (rapport Jacquet 1995) confirme la présence d'une occupation du Bas-Empire. Il comporte, entre autres, quelques incinérations des IIe et IIIe s., une inhumation double d'enfants sous tuiles et une inhumation d'adulte non

datées. Des tronçons de parcellaire montrent une cohérence avec le réseau observé à La Chapelle (cf. ci-dessous). Malgré tout, aucun élément archéologique ne vient combler, dans cette zone, le hiatus chronologique entre l'Antiquité tardive et le milieu du Moyen Âge.

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

LE CADRE PARCELLAIRE

Quelques tessons gallo-romains et des recoupements stratigraphiques témoignent de l'apparition de premières limites linéaires durant l'Antiquité (fig. 2). Les mesures d'écartement entre les axes et les orientations mentionnées ci-dessous doivent être prises avec prudence : l'étroitesse de l'emprise (60 à 70 m), des tracés incurvés, ainsi que l'arasement des vestiges peuvent mener à des distorsions.

Une trame simple et cohérente est orientée à 20/23° ouest (nord Lambert), exception faite d'un fossé au tracé irrégulier (34), orienté à 17° ouest. Cette inclinaison est similaire à celle proposée pour l'une des centuriations du Velin (Velin A : 23° ouest) (rapport Chouquer 1995). Quatre structures nord-sud délimitent ainsi des espaces irréguliers : de 67-68 m (entre 16 et 68), de 76-77 m (entre 68 et 34) et de 84 m (entre 34 et 127). Sur le site mitoyen des Hermières, à l'est de La Chapelle, un dernier fossé (120), orienté à 20° ouest se situe à 64 m de 127. Ces limites reflètent des réalités différentes : certaines sont matérialisées par des fossés nettement identifiables (16, 34 sud, 120), d'autres par de simples palissades marquées par des blocages de pierres (127) ; les deux types peuvent être associés, dénotant des reprises du tracé (68, 34). L'imbrication de l'habitat et du parcellaire semble évidente ; le fossé 34 présente un accès de 2,5 m à la hauteur des vestiges de l'Antiquité tardive ; le 127 s'incurve à l'entrée de la gravière du Bas-Empire. Des tracés secondaires (73 et 75) se greffent sur les axes principaux (68) et forment des enclos ; des limites intermédiaires sont très arasées (292).

Il paraît prématuré d'attribuer le terme de centuriation au réseau parcellaire de La Chapelle ; ici comme ailleurs, l'orientation reste cohérente de l'âge du Bronze aux temps modernes et pourrait être induite par les lignes de force du relief, notamment par

la rupture de pente vers la plaine. En revanche, sa régularité est à remarquer et il est difficile de savoir ce qui, de l'habitat ou du parcellaire, contraint le développement de l'occupation.

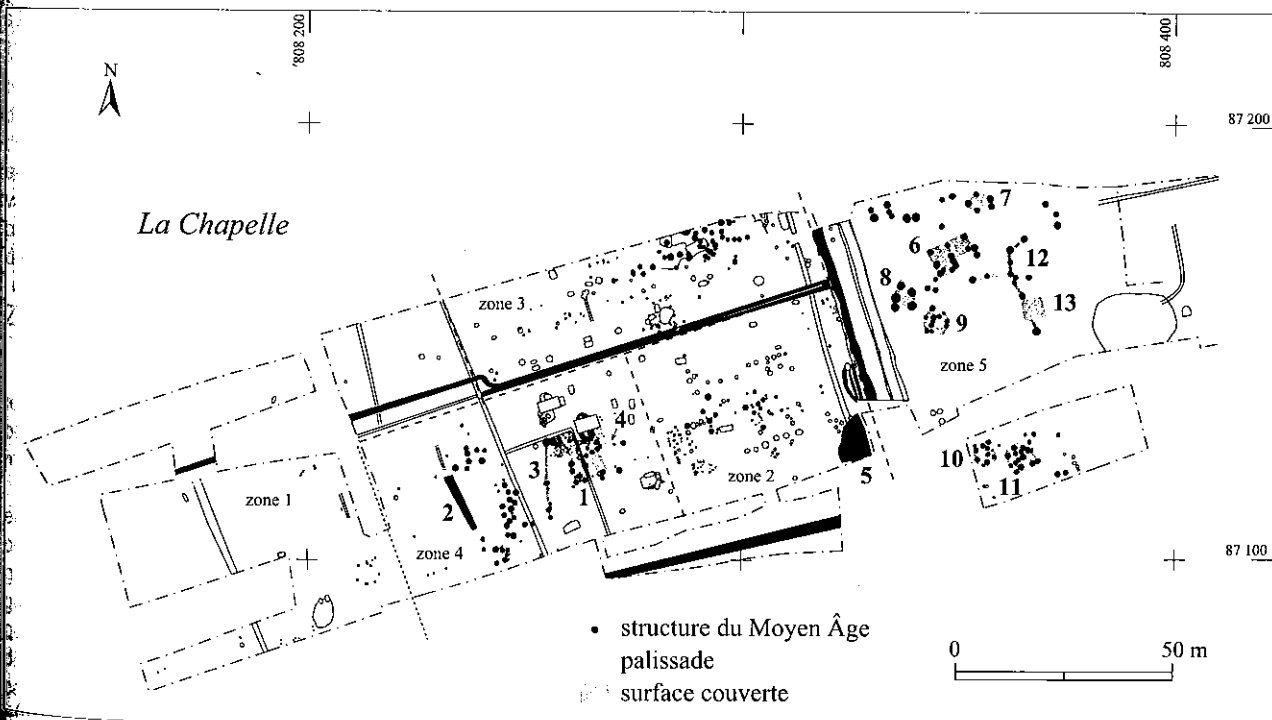
A l'époque médiévale, l'attribution chronologique de ces limites relève d'une lecture horizontale du plan de masse. Deux structures linéaires peu profondes, parallèles sur la majeure partie de leur tracé, recoupent perpendiculairement les limites antiques (70 et 78). Aucun matériel ne permet de les rattacher à l'occupation des Xe-XIe s. On remarque pourtant que les aménagements médiévaux respectent une certaine équidistance (un peu plus de 10 m) par rapport au tracé du fossé 78. Un tronçon relevé sur le site des Hermières se trouve dans son prolongement (95). Au sud, le fossé 551, nettement plus large, limite les implantations médiévales au pied de la colline et paraît avoir connu plusieurs remaniements. Son comblement supérieur comportait un tesson médiéval.

Vers l'est, une des stratigraphies établies sur le tracé du chemin de Bardieu révèle l'antériorité de l'un des états du fossé 443 par rapport à un radier médiéval (cf. *infra* : structure 5, zone 2). De nos jours, ce fossé borde le chemin de Bardieu, à l'ouest. A l'instar du fossé antique 34, le fossé 443 pérennise la présence d'une limite linéaire au sommet du relief. En revanche, aucun indice ne permet d'en préciser l'usage : s'agit-il d'une simple délimitation rurale ou déjà d'un lieu de passage établi ? L'existence en parallèle du fossé 477 au Moyen Âge n'est pas assurée. Quant aux vestiges antiques, à l'exception du fossé 16, ils sont recouverts par des fosses médiévales, marquant ainsi leur abandon, au moins partiel, durant le Moyen Âge. Pour autant qu'on puisse en juger, à

cette période, la trame antique est fortement perturbée ; seuls le fossé 551 et la limite aujourd'hui matérialisée par le chemin de Bardieu pourraient être hérités de l'Antiquité. Pourtant, l'orientation du parcellaire antique est globalement conservée.

Les temps modernes et contemporains assurent une survie partielle du découpage antérieur. Le large fossé sud (551 et 79), aujourd'hui disparu, est encore souligné par une haie décalée vers le nord. Les différentes limites (34, 443) ont favorisé l'installation du chemin de Bardieu, d'abord bordé de deux fossés (443 et 477) ; ceux-ci, à l'origine évasés, ont été comblés, puis curés selon un profil beaucoup plus marqué. Finalement abandonnés, ils ont été remplacés par des haies, dont la fonction principale pouvait bien être la stabilisation des sols en pente, sur la bordure du plateau. Le cadastre napoléonien permet d'observer la survie de l'inclinaison 20/23° ouest. Une seconde orientation y apparaît (autour de 10° ouest). Le décapage des Hermières montre des fossés appartenant à ce réseau (147, 121, 88). A La Chapelle, le fossé 397 (13° ouest) peut être rapproché de ce groupe pour lequel nous n'avons aucun élément datant.

Ainsi, il apparaît que le cadre parcellaire subit une rupture entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Pourtant l'orientation de 20/23° ouest est conservée, ainsi que certaines limites prenant appui sur une réalité topographique, soit la série de fossés situés sur le haut de pente (34, 443, 477). La trame médiévale est plus simple, mais elle perdurera jusqu'à nos jours sous la forme de haies ou de chemin. A la suite des travaux routiers, un seul témoin survivra aux remembrements : le chemin de Bardieu qui est partiellement détourné sur d'autres voies rurales.



3. Plan des vestiges du Moyen Âge

L'OCCUPATION MÉDIÉVALE : ORGANISATION SPATIALE

Tel qu'il apparaît au travers des structures en creux, l'établissement médiéval de la Chapelle réunit des équipements variés (petits bâtiments de bois de plain-pied, à sol excavé ou surélevé, palissades, aires d'ensilage) qui se regroupent en quatre ensembles plus ou moins distincts (fig. 3).

ZONE 3

Cette zone s'étend au nord du site. Les structures se concentrent sur une surface réduite ; de toute évidence, l'occupation se prolonge au-delà des limites de la fouille. Trous de poteau et fosses silos, qu'il est parfois difficile de différencier, s'imbriquent. Quelques alignements sur 10 à 12 m, avec des amorces de retour, peuvent pourtant être retracés. Si aucun plan complet n'apparaît, ils suggèrent l'emplacement de constructions. Les silos présentent des profils très variés : évasés, en ampoule, sphériques ou à parois verticales. Leur ouverture varie de 1 à 1,50 m, leur profondeur de 1 à 1,20 m. Aucun n'a vraiment servi de dépotoir.

ZONE 4

Il s'agit de la partie sud-ouest du site. Les nombreux vestiges de cette zone se répartissent en deux ensembles distincts.

- A l'est, un bâtiment (1) de plan rectangulaire (4 à 5 m x 7 m), orienté est-ouest, est signalé par des trous de poteau de fort diamètre (0,80 à 1,00 m). Ceux-ci sont irrégulièrement disposés mais forment toutefois un ensemble cohérent. Quelques supports plus modestes viennent s'intercaler, alors que certains poteaux, qui doublent le flanc nord, pourraient avoir servi de renforts ou

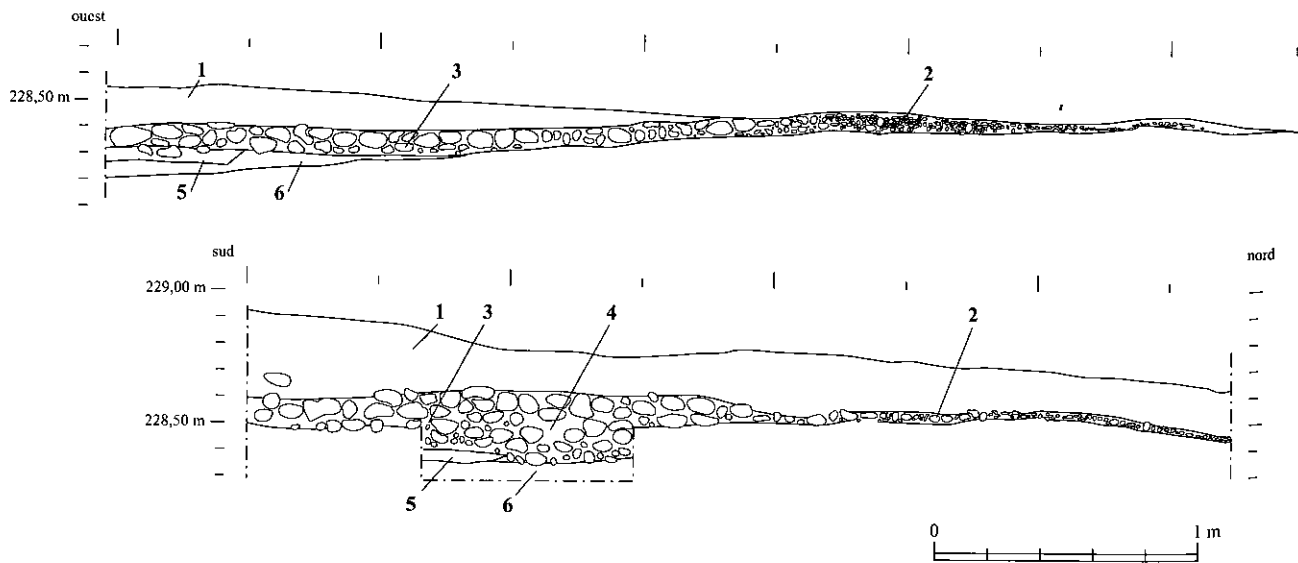
supporté une sorte d'auvent. Seules trois parois sont reconstituables, le côté oriental semblant ouvert. Quelques creusements restent difficiles à interpréter ; ainsi, sur l'axe intérieur du bâtiment, une fosse de fort diamètre comporte une assise de galets dans le tiers inférieur du remplissage (ancrage pour un support de poutre faîtière ?).

- A l'ouest, des ensembles de fosses, silos ou trous de poteau encadrent, sur trois côtés, un espace laissé vide. Le quatrième est fermé par un alignement de galets (2). Une palissade nord-sud semble séparer ces deux ensembles (3). Au nord du bâtiment (1), un second alignement, qui lui est presque perpendiculaire (4), peut être raccordé au premier segment. L'inadaptation apparente entre le tracé de cet enclos et l'emplacement du bâtiment suggère que ce secteur a connu plusieurs phases d'aménagement.

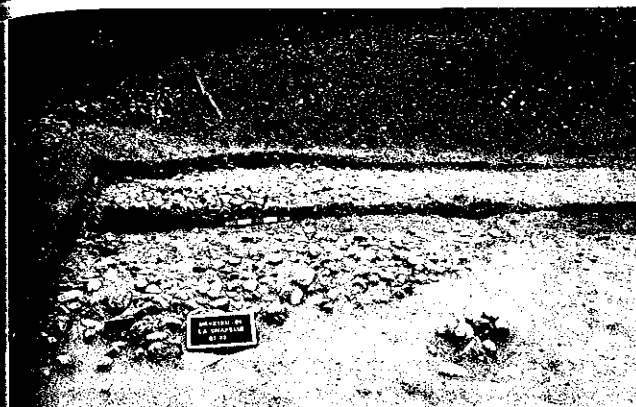
ZONE 2

Cette zone se situe au sud de l'emprise, entre les zones 4 et 5. Toutes les structures n'ont pu être fouillées. Néanmoins, bon nombre d'entre elles se sont révélées être de l'âge du Bronze.

Il reste que cette zone apparaît peu densément occupée au Moyen Âge. Aucun plan cohérent ne ressort de la lecture des vestiges. Au sud-est, près du chemin de Bardieu, un radier de galets et de gravier (5) s'étend sur près de 40 m². Pour diverses raisons, il n'a pu être entièrement dégagé. On peut lui restituer un plan plus ou moins circulaire, ce qui porterait sa surface à plus de 150 m². Cet empièchement de plusieurs assises colmate une légère dépression du loess (fig. 4). Un premier niveau de galets et de graviers, régulier, mais sans aménagement particulier, couvre l'ensemble de la surface. Un second lit de galets plus gros que les précédents comble la concavité centrale de la structure (fig. 5). La surface est horizontale. Quelques fragments de céramiques confirment sa contemporanéité avec les autres structures.



4. Coupes de la structure 5, radier de galets et de graviers (aire de traitement des récoltes ?)
 1. Remblai de surface, abord du chemin moderne ; 2. Radier de petits galets et graviers ; 3. Radier de gros galets (10-20 cm)
 4. Matrice du radier (terre meuble) ; 5. Remblai ponctuel ; 6. Niveau d'installation (loess en place)



5. La structure 5 en cours de fouille

Un tel aménagement retient l'attention par son caractère particulièrement soigné. Plusieurs hypothèses sont envisageables quant à sa destination. Il pourrait s'agir de l'aboutissement d'un chemin, mais le profil en vasque et la qualité de la mise en place des matériaux surprend pour un simple accès. Une autre suggestion pourrait convenir pour ce type de structure, en particulier dans ce contexte de découverte : une aire de traitement des récoltes, notamment céréales : séchage aérien, dépiquage des épis par battage ou foulage. Les comparaisons archéologiques sont peu nombreuses, car les aires de plein air, en principe plus répandues dans les régions méridionales, n'étaient pas nécessairement pavées (Pesez 1991 : 151). Du moins, les exemples post-médiévaux fournis par les textes, l'iconographie ou l'ethnographie montrent que pavées ou non, ces aires étaient soigneusement préparées et occupaient des surfaces planes et si possible en surplomb (c'est le cas à Meyzieu). Elles convenaient au foulage des épis par les animaux, boeufs ou chevaux, ou au battage au fléau (Comet 1992 : 339-341). La découverte récente, dans le Midi de la France (Dassargues, Hérault) de deux aires à dépiquer ou à battre conforte l'interprétation proposée ici (Garnier *et al.* 1995 : 53). Certes, les deux aires de Dassargues sont plus vastes que celles de Meyzieu, mais toutes ont en commun leur proximité avec des groupes de silos, une organisation en radiers de pierres et aussi leur datation (Xe-XIe s.).

ZONE 5

Cette zone offre un large semis de vestiges, certains étroitement regroupés, d'autres alignés ou traçant le plan de constructions. Tous occupent le haut du versant, à l'extrémité est du site ; l'extension réelle du gisement dépasse les limites nord et sud du chantier.

Les types architecturaux sont variés. On observe un bâtiment en L (6) composé d'un volume de 4 x 8 m, supporté par six poteaux, et d'une petite annexe sur la façade sud. Par ailleurs, des groupes de cinq grandes fosses chacun forment des plans grossièrement circulaires (7 et 8) tandis que d'autres, de dix à quinze fosses plus petites, occupent des surfaces de 2 à 3 m de diamètre (9 à 11). L'interprétation des premiers restes en suspens, car ils n'ont été fouillés que partiellement. Les seconds, en revanche, sont plus lisibles : interprétés comme les fondations de plates-formes, ils évoquent des greniers surélevés. Enfin, d'autres

trous de poteau forment un alignement (palissade ?) sur 15 à 20 m (12), bordé de place en place par des silos.

A la limite orientale du site, les traces d'un édifice à sol excavé (13) sont les vestiges les plus spectaculaires de ce secteur. Une vaste fosse rectangulaire (6,50 x 5,50 m), à fond plat, restitue l'horizontalité du sol en compensant l'effet de pente. Tapissée d'un limon brun gris et de galets inorganisés, elle accueille en son centre un foyer, non construit, mais bordé d'une pierre plate. Les couches de comblement ne comportent que quelques charbons de bois et fragments de terre cuite. Il est impossible de proposer une restitution de l'élévation de ce petit bâtiment ; aucune trace de poteau n'a pu être décelée, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur de la fosse. Il pourrait s'agir de parois légères installées sur sablières. Mais le foyer indique bien qu'il ne s'agit pas d'un simple vide sanitaire, à moins qu'il n'ait été installé après l'abandon de la structure.

LES ACTIVITÉS AGRICOLES

VÉGÉTATION ET CULTURES

L'approche de l'environnement végétal du site de La Chapelle a été limitée par la mauvaise conservation des vestiges de flore (rapport Archéolabs réf. ARC 95/R180B). Peu de charbons de bois nous sont parvenus ; leur rareté, en regard d'une implantation humaine de quelque importance, peut surprendre. Deux lectures sont possibles : soit la mauvaise conservation des restes serait due, à l'acidité du sol ; soit et c'est plus probable, les feux étaient installés sur ou au-dessus du sol et non pas en foyers excavés.

La détermination des essences de charbons de bois disponibles (13 échantillons fournissant 477 fragments) a mis en évidence la forte domination du chêne, associé, sporadiquement, au saule, à l'orme ou au peuplier. Les sous-bois ou les haies sont illustrés par le noisetier, le châtaignier ou les Pomoidés. Le paysage qui se dessine semble marqué par la forêt où domine le chêne, avec toutefois des étendues ouvertes, champs ou prairies. De nos jours, ce découpage existe toujours, bien que les champs l'emportent largement dans les zones boisées, confinées sur les sommets ou dans les zones inondables. Malgré la présence de nombreux vestiges de silos et de greniers, les pratiques agricoles ont laissé peu de traces : une graine de fève et un grain d'orge, ainsi qu'un noyau de pêche. Toutefois, par analogie avec les sites proches de Jons et de Rillieux-la-Pape, où les témoins végétaux sont mieux conservés, il ne fait guère de doute que la céréaliculture est la principale vocation de l'établissement de La Chapelle.

ALIMENTATION CARNÉE ET ÉLEVAGE

V. Forest

Les vestiges fauniques sont fournis par 74 unités stratigraphiques (US). La nature des structures est fort diversifiée : fosses-silos, fosses, cabane excavée, empierrement, trous de poteau. Le total des restes osseux déterminés, 541, étant assez faible (fig. 6), le nombre moyen de restes livrés par une US est de 7,3 seulement. De plus, 337 des 541 restes proviennent de 7 structures qui contiennent plus de 20 restes déterminés. Face à un

	NR		Nombre US où taxon présent	NMI moyen par US où présent	NMI max. parmi US
	total	%			
Ovicaprins	153	34,3	39	3,9	33
Porcins	50	11,2	15	3,3	9
Bovins	119	26,7	26	4,6	43
Équidés	2	0,4	2	1,0	1
Lièvre	11	2,5	1	11,0	11
Micromammifères	11	2,5	6	1,8	4
Oiseaux	92	20,6	13	7,1	42
Batraciens	5	1,1	3	1,7	3
Mollusques	3	0,7	1	3,0	3
Total	446	51,2	74	5,9	53
Vertèbres	38	4,4	4	9,5	24
Ovicaprins	4		1	4,0	4
Porcins	25		2	12,5	20
Bovins	9		3	3,0	6
Côtes	57	6,5	20	2,9	12
Ovicaprins	36		12	3,0	12
Porcins	11		5	2,2	7
Bovins	10		6	1,7	4
Indéterminés	330	37,9	45	7,3	53
Total NR	871		74	11,6	121

6. Nombres de Restes fauniques (NR) par taxon

		NMI		Nombre US où taxon présent	NMI moyen par US où présent	NMI max. parmi US
		total	%			
Ovicaprins	infantile	6	10,5	6	1	1
	juvénile	17	29,8	17	1	1
	adulte	34	59,6	32	1,1	2
Porcins	infantile	3	15,0	2	1,5	2
	juvénile	6	30,0	6	1	1
	adulte	11	55,0	11	1	1
Bovins	juvénile	4	13,3	4	1	1
	adulte	26	86,7	26	1	1
Équidés	adulte	2		2	1	1
Lièvre	juvénile	1		1	1,0	1
	adulte	1		1	1,0	1
Oiseaux	juvénile	5	35,7	4	1,3	2
	adulte	14	73,7	12	1,2	3

7. Nombres Minimum d'Individus (NMI) par taxon

	masse os (g)		Nombre US où taxon présent	masse moyenne par US où présent	masse max. parmi US	part de viande par NMI en % (Columbeau 1991)
	total	%				
Ovicaprins	810	18,3	28	28,9	250	12,0
Porcins	450	10,2	11	40,9	170	11,7
Bovins	3170	71,6	24	132,1	1250	76,3
Total	4430	100,0				100
Équidés	80	1,8	2	40,0	70	4,8

8. Masses des restes par taxon (en grammes) et part de viande estimée par le NMI (les équidés sont comparés aux ovicaprins, porcins et bovins réunis)

tel éparpillement, nous présentons les résultats sous une forme globalisée. Les tableaux des Nombres de Restes, NR (fig. 6), des Nombres Minimums d'Individus, NMI (fig. 7), et des masses d'ossements (fig. 8) sont complétés de valeurs analytiques pour chaque taxon : le nombre d'US où il est présent, la valeur moyenne de dénombrement par US et la valeur maximale de dénombrement sur l'ensemble des US où il est présent.

Le faible taux d'indéterminés et le bon état de conservation de la matière osseuse laisse penser que les dégradations postérieures au dépôt des restes ont été de faible amplitude. La rareté des traces de détritivores pourrait confirmer cette impression, à moins que ceux-ci aient emporté hors de l'aire fouillée les ossements qu'ils ont attaqués. Les os déposés dans les fosses et les trous de poteaux auraient été très vite scellés. Ils se sont bien conservés grâce à la protection mécanique assurée par les structures. Ainsi, il n'y aurait pas un trop gros écart entre ce qui a été déposé et ce qui nous est parvenu.

NATURE DES RESTES

L'association espèces domestiques et traces de découpe implique que les restes sont directement sortis de la préparation de la viande des animaux pour sa consommation. Certaines structures ont recueilli les restes de manipulations précises : du débitage d'un bovin juvénile ou d'une préparation de mouton et de chèvre. D'autres ont reçu des squelettes entiers peut-être non consommés, comme une oie ou l'arrière-train d'un porcelet.

Aucun vestige d'artisanat de l'os n'est identifié. De plus, l'absence de restes de chien et l'extrême rareté de ceux d'équidés semblent indiquer que nous ne sommes pas dans une zone de rejet de tout venant où auraient pu être abandonnés ou enterrés des cadavres de chien ou des restes d'équarrissage d'équidés. Les micromammifères, batraciens et gastéropodes, sont certainement intrusifs.

RESTES ET ALIMENTATION

Pour pouvoir bâtir une interprétation, l'éparpillement des restes fauniques dans de nombreuses structures nous oblige à considérer que la répartition aléatoire des ossements qui ont circulé sur le site pendant la durée de son occupation reflète les caractéristiques de l'échantillon osseux initial.

Les animaux consommés sont quasiment tous domestiques. Le gros gibier, sanglier et cervidés, est absent. Le petit gibier n'est présent que par deux lièvres. Les espèces couramment consommées sont le mouton, la chèvre, le porc et le bœuf, la poule et l'oie. Chez les ovicaprins, la consommation de jeunes est forte, au contraire des bovins. Aucun indice ne permet d'entrevoir une sélection de pièce de viande particulière. La part prise par les volailles dans l'approvisionnement carné ne peut être correctement appréhendée par rapport à celles des mammifères de grand et moyen format. La présence régulière de leurs vestiges, ainsi que les miettes de coquilles d'œufs, font entrevoir un rôle important dans l'approvisionnement protéique.

Chez les mammifères, que ce soit par la masse d'os directement proportionnelle à la quantité de viande fournie ou par

l'estimation des poids de viande à partir des NMI (Columeau 1991), le bœuf est le taxon dominant avec les trois quarts de l'apport carné (fig. 8). Ovicaprins et porcins se partagent le quart restant avec un léger avantage pour les premiers.

RESTES ET ÉLEVAGE

La liste des espèces vraisemblablement élevées est classique : mouton, chèvre, porc, bœuf, cheval/mule, âne, poule. L'oie peut y être ajoutée. Il manque une espèce courante, le chien, mais les marques dentaires trahissent sa présence sur le site. L'absence du lapin doit être notée. En effet, cet indice concorde avec l'hypothèse que cette espèce n'est pas encore couramment implantée dans la région entre le Xe et le XIe s.

Si les NR et les NMI reflètent bien l'importance numérique des populations animales élevées autour du site, les ovicaprins sont les plus nombreux, avec une grande majorité d'ovins. Les bovins sont assez abondants, tandis que les porcins sont en nombre plus faible.

Le nombre, assez élevé, de jeunes ovicaprins plaide pour un élevage autour du site avec une élimination/consommation des jeunes qui se fait sur place, c'est-à-dire dans un système qui n'exporte pas, notamment vers la ville, qui est un débouché important pour la vente d'agneaux et de chevreaux (Stouff 1970). Cependant le caractère de l'échantillon oblige à se prononcer avec beaucoup de réserves. La vocation alimentaire de l'élevage des porcs est nette avec une consommation d'animaux assez jeunes. Chez les bovins, la consommation d'animaux juvéniles et adultes apparemment sans âge précis ne plaide pas pour une spécialisation dans l'emploi de ces animaux. La déformation de l'articulation distale d'un métacarpe peut signaler un animal de trait, bien que W. Van Neer (1995) précise que ce type de lésion n'est pas pathognomonique.

OBJETS DE LA VIE QUOTIDIENNE

OUTILS ET ACCESSOIRES DIVERS

Les activités artisanales ont laissé peu de témoignages : seuls deux fragments de lissoirs en verre, probablement destinés à assouplir les toiles, pourraient signaler la pratique du tissage. Dans cet ordre d'idée, l'hypothèse de la culture du chanvre par les occupants de La Chapelle est à envisager : en effet, cette culture, démontrée par des analyses polliniques, était pratiquée par les communautés installées sur les sites voisins et contemporains de Jons et de Rillieux-la-Pape (Rhône), qui offrent nombre d'analogies avec celui de Meyzieu, dont, entre autres, la présence de lissoirs en verre.

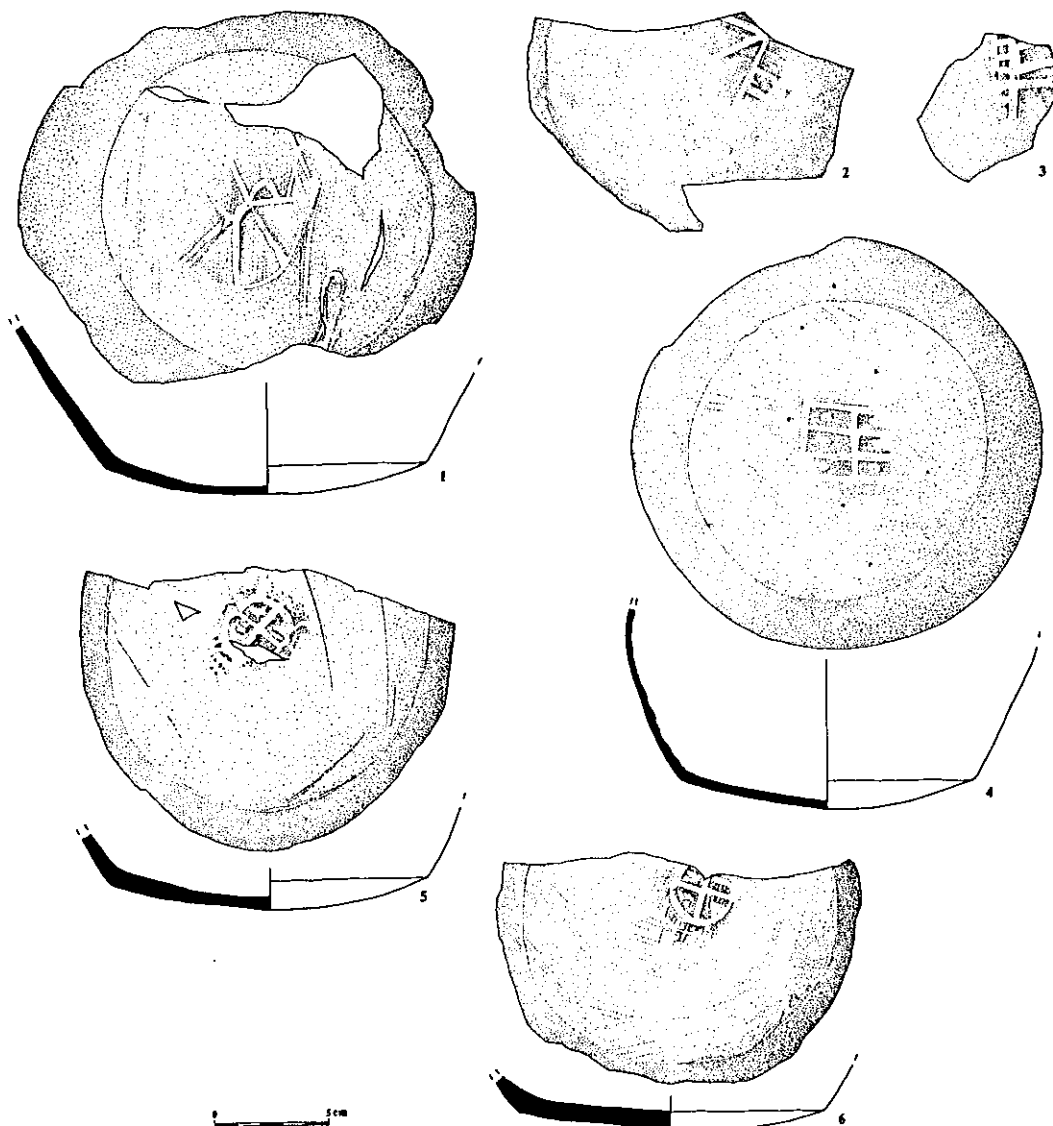
Les objets métalliques identifiables ne sont guère éloquentes : en dehors de clous et de tiges diverses, on relève quatre lames de couteau, deux bagues de serrage, un anneau ; un fragment de fer à cheval est toutefois à souligner, eu égard à la rareté de ce type de découverte en contexte d'habitat paysan. Deux agrafes à double crochet en fer, à corps renflé, se distinguent de l'ordinaire.

LA VAISSELLE DE TERRE

Le site a livré 3093 fragments de céramiques médiévales, provenant de 125 unités stratigraphiques différentes. Si l'on excepte un ensemble de 434 tessons provenant du remplissage d'un silo, aucun dépotoir, à proprement parler, n'a été découvert, ce qui réduit l'échantillon et explique un très fort indice de fragmentation (un seul profil reconstituable). Néanmoins le mobilier dénote une grande

homogénéité et suggère la contemporanéité des structures des différents secteurs du site. Son intérêt réside aussi dans les marques de fond, dont l'originalité enrichit le répertoire régional.

La cuisson est en grande majorité réductrice. Les pâtes sont homogènes, d'aspect sableux, assez fines, de teinte grise à noire. Un minorité de fragments échappe à cette description : pâtes marron ou rosées à inclusions calcaires ; cas de réoxydation partielle offrant des teintes ocre jaune ou orangé.



9. Échantillon de marques en relief sur fonds de vases globulaires

LES FORMES

Les pots à cuire globulaires sont majoritaires. Les diamètres d'ouverture sont assez constants (en majorité entre 12 à 13 cm). Les lèvres sont éversées, avec ou sans gorge, ou en bandeaux, avec une très légère prédominance de ces derniers. Quelques lèvres de section triangulaire, de profil éversé au rebord replié sur le col, sont à remarquer. Les fonds sont tous nettement bombés, souvent aplatis au centre, de facture peu soignée. Les cruches sont représentées par quelques becs pontés et un seul bec pincé, ainsi que des anses rubanées. Un exemplaire de gourde se signale par un fragment ombiliqué.

On remarque enfin l'utilisation de tuiles retaillées, de forme circulaire (diam. 7 à 12 cm), sans traces d'usure ni de perforation. Il pourrait s'agir de grossiers couvercles.

Les décors sur panse sont peu nombreux : les bandes appliquées digitées verticales sont assez fréquentes (13 exemplaires). Les autres types de décors sont rares. On note un bourrelet et un cordon horizontaux, une carène avec impressions, une ligne incisée ondulée (cruche), une molette à trois registres de motifs carrés, une ligne d'impressions ovoïdes.

LES MARQUES DE FONDS

Vingt-six fonds marqués ont été enregistrés (fig. 9). En l'état du matériel, les motifs semblent centrés ; aucun motif secondaire isolé n'a été observé. La facture est peu soignée, empâtée. Trois catégories sont représentées. La première rentre dans le répertoire classique des marques déjà connues (Faure-Boucharlat 1980) ; les autres sont plus originales :

- motifs à la croix ou à étoiles avec branches ramifiées ; des boules et des carrés peuvent s'y associer (n° 1 à 3).
- motifs circulaires cloisonnés (croix schématique inscrite dans un cercle), avec parfois des diverticules extérieurs ; ces signes ne sont pas sans rappeler certains décors d'objets métalliques et leur analogie avec des motifs monétaires carolingiens est une piste à poursuivre (n° 5 et 6).
- motifs quadrangulaires, en forme de damier, chacune des divisions comportant une boule (n° 4).

DATATION

La vaisselle de terre de Meyzieu présente une grande homogénéité qui invite à la placer dans une fourchette chronologique assez limitée. Elle offre nombre d'analogies avec d'autres ensembles régionaux des environs de l'an mil. On citera bien sûr, parmi les sites bien datés, l'habitat de Charavines, Colletière (Colardelle, Verdel 1993 : 189-203), daté du premier tiers du XIe s. Le rapprochement est encore plus net avec la céramique de la motte castrale de Décines-Charpieu (Rhône), voisine du site de Meyzieu et datée fin du Xe-début XIe s. (Bouvier *et al.* 1992).

CONCLUSION

Le site de La Chapelle à Meyzieu, qui occupe le rebord d'une butte morainique, a été circonscrit sur trois côtés. Les espaces aménagés s'étendent sur 150 m d'est en ouest, et sur un minimum de 60 m du nord au sud, ce qui représente une surface d'au moins 9000 m².

La fouille a livré les éléments d'une ou de plusieurs exploitations agricoles, sous la forme d'installations de plein air consacrées en priorité au traitement des récoltes. Les bâtiments sur poteaux plantés, de taille modeste et de plan simple, évoquent des locaux utilitaires (granges, remises).

Quatre aires d'activité s'individualisent nettement. Dans la zone 4, un bâtiment de bois (bât.1) plus imposant que les autres jouxte des groupes de silos organisés autour d'un espace central. La zone 2, la moins occupée, apparaît comme un espace dégagé, réservé aux activités de plein air : quelques fosses ou silos accompagnent un large radier qui peut être interprété comme une aire de dépiquage ou de battage des céréales. Dans la partie orientale du site, sur le rebord surplombant la plaine, de petits édifices à ossature de bois (granges, remises ?) côtoient des greniers surélevés (zone 5). L'implantation, qui hérite en partie d'un cadre parcellaire antique, ne présente pas de signe d'évolution, du moins dans les limites de l'emprise explorée et si l'on excepte le recoupement de plusieurs structures au nord du site (zone 3). On retire l'impression d'une occupation de courte durée, que traduit également l'homogénéité du mobilier céramique.

En dehors de la vaisselle, les activités domestiques ou agricoles ont laissé peu d'objets. La céramique révèle une typologie sans surprise, homogène, conforme à celle admise sur des sites contemporains du Lyonnais ou du Dauphiné, autour de l'an mil. Des fragments de lissoirs en verre indiquent une activité liée au textile. La rareté des restes végétaux ne permet pas de cerner les pratiques agricoles. Mais les nombreuses structures d'ensilage enterrées ou de stockage aérien plaident en faveur de la culture de céréales et/ou de plantes fourragères. L'environnement était plus boisé qu'aujourd'hui ; des forêts dominées par le chêne et des sous-bois entourent des espaces cultivés. L'étude de la faune indique la présence de la triade classique porcins, bovins, ovicaprins, avec une nette prédominance de ces derniers ; l'existence d'une basse-cour est également attestée. Les équidés sont représentés, quoique faiblement.

On retire l'impression que la ou les habitations proprement dites, à l'origine des rejets domestiques répartis sur tout le site, pourraient se situer en marge de la zone fouillée qui se présente comme une sorte d'espace agricole à vocation collective. Cependant, la présence d'un foyer dans le bâtiment à sol excavé, bien différent des autres locaux, lui confère un rôle particulier. La question reste donc ouverte. Cette organisation spatiale qui montre le regroupement fonctionnel d'équipements (abris construits, batteries de silos, groupes de greniers) semble faire aussi une large place aux espaces libres, dont on peut supposer qu'ils participaient également aux activités déployées ici (aires de séchage, de battage ou de dépiquage des récoltes). Ce constat n'est pas sans rappeler la topographie des vestiges dégagés sur le site proche des Balmes à Rillieux-la-Pape, dont la vocation céréalière ne fait guère de doute.



VIVRE À LA CAMPAGNE AU MOYEN ÂGE

L'HABITAT RURAL DU Ve AU XIIe s.
(BRESSE, LYONNAIS, DAUPHINÉ)

d'après les données archéologiques

A l'inverse de celui des châteaux, des cathédrales et des villes, le monde rural du Moyen Âge ne suscite guère d'image en nous. Bien que regroupant plus de 80 % de la population et affairé à produire nourriture, cuir, laine ou bois si nécessaires à tous, il reste encore très mal connu. Et pour cause : les textes sont presque muets sur ces humbles, et les données concrètes sur leur cadre de vie font largement défaut, en particulier pour ces âges que l'on dit encore volontiers obscurs, entre les Grandes Invasions et l'an mil ! Lacune qui tend aujourd'hui à se combler : les opérations archéologiques préventives suscitées ces vingt dernières années dans la plaine du Lyonnais, la Bresse lyonnaise ou le Dauphiné septentrional par les grands travaux (TGV, autoroutes, zones d'aménagement concerté, etc.) ont livré quantité d'informations, aussi bien sur l'habitat, l'alimentation, l'outillage ou les pratiques agricoles de ces paysans que sur l'évolution de leur mode de vie ou les transformations de leur environnement. Voici désormais accessible cette documentation considérable restée jusque-là en grande partie inédite.

Sous la direction d'Élise Faure-Boucharlat, à qui l'on doit déjà *Pots et potiers en Rhône-Alpes*, l'équipe de publication rassemble une vingtaine de personnes qui ont contribué à restituer les divers aspects de la vie matérielle des populations paysannes. Afin d'ouvrir des perspectives d'interprétation historique, l'ouvrage repose sur une double démarche : présenter ces données archéologiques de façon relativement détaillée et les replacer dans une perspective élargie, sous forme de synthèse thématique. Sur les questions encore en débat, il a paru intéressant d'exposer la diversité des points de vue. Ainsi sont abordés aussi bien l'héritage antique – rupture ou continuité ? – le cadre et l'évolution du peuplement, que la révision des critères traditionnels de datation du haut Moyen Âge ou la part respective du bois et de la pierre dans la construction rurale.

33,50 €
220 F.F.